



HAL
open science

SI VIS vs SIS

Bernard Bortolussi

► **To cite this version:**

Bernard Bortolussi. SI VIS vs SIS. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2022, L'expression de la volonté en latin, 22. hal-03782853

HAL Id: hal-03782853

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03782853v1>

Submitted on 21 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

SI VIS vs SIS

Bernard BORTOLUSSI
(Université de PARIS NANTERRE)
Bernard.bortolussi@parisnanterre.fr

RÉSUMÉ

Sis a été analysé par E. Dickey comme une particule enclitique focalisante, ayant perdu sa fonction de politesse. Nous revenons d'abord sur cette analyse ; nous reprenons ensuite la concurrence entre *sīs* et *si uīs* à la lumière principalement de Plaute.

MOTS CLES : POLITESSE, ENCLITIQUE, FOCALISATION, ORDRE DES MOTS

ABSTRACT

Sīs has been analysed by E. Dickey as a focus marking clitic particle that lost its politeness function. Firstly, we will review this analysis. Then we will return to the comparison between *sis* and *si uīs*, mainly using the works of Plautus.

KEYWORDS: POLITENESS, CLITICS, FOCALIZATION, WORD ORDER

1. INTRODUCTION

La forme *sīs* est identifiée depuis l'Antiquité comme la contraction de *si uīs*¹. Elle a été perçue jusqu'à une période récente comme exprimant la politesse et a été traduite par « s'il te/vous plaît »². Alors

¹ Cf. Cic. *Or.* 154: *sis pro si uis*.

² Nous conserverons les traductions d'A. Ernout (Plaute) et de J. Marouzeau (Térence) de la collection C.U.F. *Sis* est généralement traduit par « s'il te/vous plaît ». Pour les autres auteurs, nous avons parfois proposé une traduction personnelle adaptée à l'argumentation.



que *sīs* a rapidement disparu de l'usage, *si uīs* s'est maintenu en conservant son sens littéral³.

Dans une série d'études sur la politesse⁴, E. Dickey est revenue sur la conception traditionnelle en soutenant finalement que *sis* n'exprime pas la politesse, mais est « a clitic focus marking particle ». Elle développe un ensemble d'arguments à partir d'une étude poussée des exemples tirés des corpus de Plaute et de Térence.

L'objet de notre étude est d'abord de revenir sur les arguments d'E. Dickey, tout en introduisant quelques données qui ont été laissées de côté. La deuxième partie est plus proprement consacrée à la supposée non-concurrence entre *sis* et *si uis*. Nous verrons qu'il existe non seulement un chevauchement, fût-il marginal, entre les deux expressions, mais que le placement de *sis* est largement hérité de celui de *si uis*.

2. SIS ENCLITIQUE ?

2.1. Les critères

2.1.1. Exclu de la position initiale

Sis n'apparaît en position initiale ni de phrase, ni de colon. Il ne peut non plus apparaître après une apostrophe, contrairement par exemple à *please* :

- a. Plaut. *Cas.* 204 : *Tace sis, stulta, ... vs *Tace, stulta, sis ...*
« Tais-toi, s'il te plaît, idiotte ... »
- b. *Please, John, shut up.*
- c. *Shut up, John, please.*

2.1.2. En « position Wackernagel »

D'après les relevés d'E. Dickey, *sis* apparaît en deuxième position après le verbe dans 75% des exemples. Reprenant les analyses de J. Adams, elle observe que *sis* se cumule dans la position Wackernagel avec les pronoms personnels faibles :

³ E. DICKEY (2006: 24): « it has a different meaning from the full, non-clitic *si uis*, it occurs in a very limited range of contexts, and it declines in frequency ».

⁴ E. DICKEY (2006) et (2019) plus particulièrement.



Plaut. *Pers.* 422 : *Cedo sis mi argentum.*
« Passe-moi donc l'argent. »

Quand il ne suit pas immédiatement le verbe, *sis* peut suivre, comme les autres enclitiques, le syntagme entier quand celui-ci forme une entité lexicalisée :

Plaut. *Capt.* 110 : *aduorte animum sis*⁵.
« Ecoute un peu, s'il te plaît. »

Et dans les injonctions négatives *sis* suit immédiatement la négation de manière systématique, que le verbe soit à l'impératif (a) ou au subjonctif (b) :

a. Plaut. *Merc* 321 : *Ne sis me obiurga.*
« Ne me gronde pas, je te prie. »

b. Plaut. *Pers.* 572 : *ne sis ferro parseris.*
« Garde-toi d'épargner le fer. »

2.1.3. Données pour *sultis*

Les exemples présentant la forme contracte de pluriel, *sultis*, sont peu nombreux, mais ne diffèrent pas foncièrement des observations précédentes ; on pourrait légitimement tirer la même conclusion concernant son caractère enclitique :

Plaut. *Capt.* 456 : *Seruata istum sultis intus, serui...*
« Surveillez-le à la maison, garçons, n'est-ce pas ?

2.1.4. Autres particules

Kühner & Stegmann (1962 : I, 199-202) donne une liste de particules accompagnant les énoncés injonctifs, dont *sodes*, *dum*, *modo*, *proin*.

Sodes se présente d'emblée comme la plus comparable à *sis*, puisqu'elle est aussi le résultat d'une contraction.

Une rapide comparaison montre que *sis* et *sodes* présentent des comportements très proches dans leur placement :

⁵ *Animum aduerto* ne semble pas former syntagme empêchant l'intercalation d'autres termes ou constituants, comme le montre : *animum, Argyrippe, aduerte sis* (*Asin.* 732).

Plaut. *Men.* 545 : *Da sodes aps te.* / Plaut. *Pers.* 422: *cedo sis mihi argentum.*

« Fais m'en l'avance, veux-tu. / Passe-moi donc l'argent. »

Ter. *Heaut.* 580 : *Tace sodes* / Plaut. *Cas.* 204 : *Tace sis, stulta.*

« Tais-toi, s'il te plaît ! / Tais-toi, sottte. »

Il en va de même pour *modo* :

Plaut. *Amph.* 674 : *Sequere hac me modo.* / Plaut. *Pers.* 321 : *sequere hac sis.*

« Suis-moi toujours. / Suis-moi, veux-tu ? »

Plaut. *Asin.* 5 : *caue modo ne grati<i>s.* / Plaut. *Aul.* 584 : *caue sis tibi ne ...*

« Prends garde seulement de ne pas avoir travaillé pour rien / Ne va pas, s'il te plaît, ... »

Plaut. *Asin* 869 : *Tace modo.* / Plaut. *Cas.* 204 : *Tace sis, stulta*

« Compte sur moi. / Tais-toi, sottte. »

2.2. Enclitique jusqu'à quel point ?

Certes, les Latins eux-mêmes, du moins les spécialistes de la langue, montrent qu'ils percevaient *sis* comme une forme susceptible de se souder au verbe, si l'on interprète ainsi l'analyse morphologique du subjonctif sigmatique :

Quint.1,5,66 : *quamuis 'capsis' Cicero dicat compositum esse ex 'cape si uis'.* (d'après *Or.* 154 : *iam in uno capsis tria uerba sunt*)

« bien que, selon Cicéron, *capsis* soit formé de *cape si uis.* » (trad. J. Cousin, CUF)

En revanche quelques observations conduiraient à une présentation moins tranchée, dans la lignée de H. Pinkster (2015 : 356), qui, renvoyant à E. Dickey, parle de *sis* comme « behaving ... as a clitic particle ». La première observation est que *sis* ne présente pas l'univerbation avec le terme qu'il suit, caractéristique propre à la classe étroite des enclitiques. Si on compare avec d'autres particules du même type, *dum* donne lieu à diverses univerbations, notamment avec un impératif, *agedum*.

La seconde observation est que *sis* est, au moins au départ, un monosyllabe long. Il faut qu'il soit passé par un affaiblissement, comme cela s'est produit pour d'autres particules, par exemple *modo*, dont on sait qu'il a subi un abrègement iambique, ou bien pour d'autres monosyllabes longs, comme les pronoms personnels, qui ont pu devenir des formes faibles. La troisième observation concerne *sultis* :



même si on ne peut tirer de conclusions statistiquement étayées à partir d'un nombre si réduit d'occurrences, cette forme n'apparaît que 3 fois sur 10 en position seconde. Il est possible que le caractère dissyllabique de *sultis*, avec en outre une première syllabe longue, n'induisse pas un placement « Wackernagel » comparable à *sis*.

3. *SIS* « FOCUS MARKING » ?

3.1. Arguments en faveur de la focalisation

L'argumentation d'E. Dickey est d'abord fondée sur le caractère focalisé du verbe dans les énoncés injonctifs, focalisation qui se manifeste la plupart du temps par la position initiale du verbe. Pour démontrer que le placement de *sis* est corrélé à la focalisation du constituant qu'il suit, E. Dickey entreprend de démontrer que, dans les exemples où *sis* suit un autre constituant que le verbe, ce constituant est l'objet d'une focalisation.

Les exemples a priori les plus probants sont ceux où un autre mot que le verbe est en position initiale. Il peut s'agir d'un nom (2 exemples) ou d'un pronom (*hoc* ou *illuc*, 7 exemples), voire de manière exceptionnelle d'un adverbe :

Plaut. *Truc.* 525: *Sauium sis pete hinc.*
« Viens ici me baiser, s'il te plaît. »

Plaut. *Pseud.* 152 : *hoc sis uide ut ...*
« Regarde-les un peu, comme ... »

Plaut. *Pseud.* 1296 : *Molliter sis tene me.*
« Vas-y doucement, s'il te plaît, tiens-moi. »⁶

Elle identifie enfin un focus contrastif dans un exemple où *sis* en troisième position suit un complément circonstanciel prépositionnel :

Plaut. *Most.* 1 : *Exi e culina sis foras.*
« Sors de la cuisine s'il te plaît. »

Restent quelques exemples plus difficiles, dans lesquels *sis* suit les particules *ergo* et *modo* :

⁶ On notera qu'A. Ernout rend compte de la focalisation de *molliter*.

Plaut. *Pers.* 835 : *caue ergo sis malo.*
 « Prends seulement garde, s'il te plaît. »

Plaut. *Amph.* 286 : *modo sis ueni huc.*
 « Viens seulement jusqu'ici, s'il te plaît. »

3.2. Quelques réserves

Les exemples incontestablement les plus probants de focalisation d'un constituant autre que le verbe sont ceux qui présentent un pronom initial. En effet, même si leur position préverbale n'a rien de surprenant pour des compléments d'objet, il s'agit toujours de pronoms cataphoriques annonçant une proposition exclamative indirecte. Quand la phrase comporte un pronom anaphorique celui-ci n'est pas placé en position initiale.

Pour les autres exemples, on peut être plus réservé sur la focalisation effective du terme qui précède *sis*. La première réserve concerne la possibilité qu'une particule illocutoire puisse faire l'objet d'une focalisation, même si la position initiale de *modo* est problématique. La seconde réserve concerne la place occupée par le terme considéré comme focalisé : on manque d'arguments pour garantir que ce soit bien le cas quand ce terme n'occupe pas la position initiale (*Most.* 1, *Pers.* 835). En effet *sis* ne suit pas ces mêmes particules dans d'autres énoncés assez proches :

Plaut. *Cas.* 793 : *abi hinc sis ergo.*
 « Mais va-t-en, va-t-en donc. »

Plaut. *Rud.* 1053: *ergo abi hinc sis.*
 « Alors va-t-en. »

Que faut-il déduire de ces derniers exemples ? Que c'est *hinc* qui est focalisé, bien qu'il ne soit pas en position initiale ? Que *abi hinc* forme une locution ?

En définitive, quand on regarde les combinaisons attestées dans le corpus, on ne peut que constater que les énoncés concernés ne comportent qu'un nombre très restreint de constituants : 4 tout au plus (un verbe injonctif, un nom ou pronom complément, un éventuel circonstanciel), et que, à considérer seulement la combinaison élémentaire, verbe + nom ou pronom, *sis* est attesté après chacun de ces constituants que ce soit en position seconde ou troisième :

V **sis** pro/N: *cape sis, puer, hoc pallium.* (*Merc.* 922)
 « Tiens, garçon, prends-moi ce pallium. »

Pro/N **sis** V: *hoc sis uide ...* (*Merc.* 169)
 « Regardez-moi, s'il vous plaît, ... »

V pro/N **sis**: *accipe hoc sis.* (*Epid.* 345)
 « Tiens, prends ça. »



Pro/N V **sis** : *hoc age sis nunciam.* (*Bacch.* 995)
 « Veux-tu écouter à la fin ? »

Si l'on observe les deux derniers exemples, il est difficile de soutenir à la fois que *hoc* est focalisé en position seconde et que, lorsqu'il est en première position, c'est le verbe qui est focalisé.

3.3. Comparaison avec *sodes*

Malgré un nombre beaucoup plus restreint d'occurrences, *sodes* donne un éclairage intéressant concernant l'usage d'une particule issue d'une contraction comparable à *sis* : *sodes* apparaît presque exclusivement dans des énoncés injonctifs où il suit immédiatement un verbe à l'impératif. Toutefois, quelques exemples montrent des placements différents, après des termes dont le caractère focalisé est plus que douteux :

Ter. *Heaut.* 459 : *aliud lenius sodes uide.*
 « Vois donc, s'il te plaît, un autre plus doux. »

Ter. *Hec.* 841 : *Vide, mi Parmeno, etiam sodes ut ...*
 « Vois donc, mon cher Parménon, à ce que ... »

Ter. *Phorm.* 741: *Concede hinc a foribus paulum istorsum sodes, Sophrona.*
 « Ecarte-toi un peu de la porte ; de ce côté, s'il te plaît. »

3.4. Bilan intermédiaire

Le placement très majoritairement postverbal et la restriction d'emploi aux énoncés injonctifs s'accommodent d'une analyse de *sis* comme particule illocutoire, sans qu'il soit nécessaire de l'associer systématiquement à une focalisation.

4. *SIS* = *SI VIS* ?

Sis (ou *sultis*) semble recouvrir exceptionnellement⁷ *si uis* (ou *si uultis*), aussi bien sémantiquement que syntaxiquement :

Plaut. *Asin.* 309 : *Sis amanti subuenire familiari filio.*

⁷ Les formes ne sont pas attestées systématiquement dans les manuscrits ; il s'ensuit des variations chez les éditeurs : par exemple l'édition Teubner de Leo présente *si uoltis* là où Ernout préfère *sultis*.

« Si tu veux secourir sans ses amours notre jeune maître. »

Plaut. *Pseud.* 1334: *uerum sultis adplaudere atque adprobare hunc gregem.*

« si vous voulez applaudir et soutenir cette troupe. »

L'extrême rareté des exemples ne permet de tirer aucune conclusion de la présence de ces formes ; le paramètre métrique est peut-être à prendre ici en considération concernant l'insertion des formes *sis* et *si uis*, comme variantes phonétiques.

Aucune comparaison n'est possible avec *sodes*, qui ne régit de verbe à l'infinitif à aucune période.

5. LES EMPLOIS DE *SI VIS*

5.1. *Si uis* + inf.

Si uis apparaît dans des systèmes conditionnels classiques⁸, comme en :

Plaut. *Rud.* 957 : *Nunc mihi si uis dare dimidium / indicium domino non faciam.*

« Maintenant si tu veux partager par moitié avec moi, je ne te dénoncerai pas au propriétaire. »

Plaut. *Poen.* 207 : *Em amores tuos, si uis spectare.*

« Voici tes amours, si tu veux les voir. »

Plaut. *Poen.* 204-205 : *I foras, Agorastocles, / si uis uidere ludos iucundissimos.*

« Sors, Agorastocles, si tu veux voir de très beaux jeux. »

5.2. *Si uis* en incise⁹

L'emploi le plus fréquent de *si uis* relève de l'incise : *uis* ne régit aucun complément et *si uis* s'intercale de manière figée dans un énoncé, généralement injonctif. Suivant l'analyse classique, *si uis* renvoie littéralement à la (bonne) volonté de l'interlocuteur et est donc plus qu'une particule illocutoire. Ce qui est certain, c'est qu'alors que *sis* a presque entièrement disparu après Térence, *si uis* est présent durant toute la latinité.

⁸ Pour *si uoltis*, 2 des 3 exemples chez Plaute sont de ce type.

⁹ Les termes *incise* et *incidente* sont utilisés de manière variable dans la terminologie. Pour une présentation de ces phénomènes cf. Marandin (1999).

Les occurrences de *si uis* se trouvent corrélées majoritairement à deux types d'apodoses :

- Apodose au futur :

Plaut. *Asin.* 654 : *Has ego, si uis, tibi dabo.*
« Si tu veux, je te les (20 mines) donnerai. »

Plaut. *Curc.* 453 : *Immo etiam porro, si uis, dicam.*
« et je ne demande qu'à continuer, si tu veux. »

- Apodose à l'impératif :

Plaut. *Stich.* 552 : *Si uis, inquit, quattuor sane dato / dum ...*
« Si tu veux, dit-il, eh bien, donnes-en quatre (filles). »

A ces deux types de formes, s'ajoutent des subjonctifs :

Iuu. *sat.* 2,69 : *damnetur si uis etiam Carfania.*
« qu'on la condamne, si tu veux, et Carfania aussi. » (trad. P. de Labriolle & F. Villeneuve, CUF)

Si uis se présente souvent comme une concession à l'interlocuteur dans le cadre d'une négociation ou d'une discussion :

Plaut. *Aul.* 452 : *etiam introduce, si uis, uel gregem uenaliū.*
« amène même, si bon te semble, une troupe de gens à vendre. »

Cic. *fat.* 8 : *sic astrorum adfectio ualeat, si uis, ad quasdam res; ad omnis certe non ualebit.*
« ainsi l'état des astres peut valoir dans certains cas, si vous voulez ; il ne vaudra certes pas dans tous. » (trad. A. Yon, CUF)

Du point de vue du placement, *si uis* présente le même type de variation que les autres incises, y compris le placement initial – ce qui le distingue encore une fois de *sis* :

Plaut. *Stich.* 552 : *Si uis, inquit, quattuor sane dato.*
« Si tu veux, dit-il, eh bien, donnes-en quatre. »

Un relevé sur le corpus de la *Library of Latin Texts* jusqu'à Apulée fait apparaître les placements suivants :

V <i>si uis</i> (N)	N <i>si uis</i> V	<i>si uis</i> N V
12	2	1

Nous retrouvons de manière symptomatique la même propension au placement postverbal que *sis*.



5.3. *Si uis = sis ?*

Dans un certain nombre d'occurrences et à différentes époques, *si uis* marque une forme de politesse pas forcément si éloignée de *sis*, ce qui conduit éditeurs et traducteurs à renoncer parfois à une ponctuation marquant l'incise et surtout à traduire par « s'il te plaît » :

Ter. *Adel.* 184 : *Si satis iam debacchatus es, leno, audi si uis nunciam*¹⁰.

« Si tu penses avoir fait assez bacchanal, léno, écoute, s'il te plaît, à présent. »

Afran. 179 : *Mea nutrix, surge si uis, profer purpuram.*

« Ma chère nourrice, lève-toi s'il te plaît, apporte ma robe pourpre. »

5.4. Appendice : *Si placet*

L'ancêtre de *s'il te plaît, si (tibi/uobis) placet*, n'est attesté en latin archaïque que par un seul exemple :

Plaut. *Capt.* 1034-1035 : *nunc uos, si uobis placet, / et si placuimus neque odio fuimus, signum hoc mittite.*

« Vous maintenant, si vous le voulez bien, et si nous avons su vous plaire et ne pas vous ennuyer, signifiez-le par ce geste. »

Cet exemple montre simultanément que *si uobis placet* est une véritable conditionnelle, coordonnée à une seconde conditionnelle, et que le verbe *placeo* n'a pas exactement la même signification dans les deux propositions : *si uobis placet* est une locution largement figée ayant perdu le sens littéral que l'on retrouve dans *placuimus*¹¹. Il apparaît ensuite associé aussi bien à l'impératif qu'au subjonctif.

Comme *si uis* ou *si audes*, *si placet* est utilisé avec des impératifs et exprime une concession à l'interlocuteur plutôt qu'une demande polie :

¹⁰ On trouve *sis* à la place de *si uis* avec le même impératif *audi* chez Apulée (*Apol.* 30).

¹¹ Le choix d'Ernout d'insérer une virgule entre les deux conditionnelles semble aller dans le sens de cette différenciation. La coordination relève alors du renchérissement, plutôt que de la mise sur le même plan des deux conditionnelles.

Cic. *Verr.* 2,3,184 : *ad eos me scribas reuoca si placet.*

« Qu'on me ramène, si on le désire, à ces scribes. » (trad. De la Ville de Mirmont)

Cic. *Cluent.* 89 : *adde etiam illud si placet.*

« ajoute même cela, si tu veux/*s'il te plaît. »

Avec une principale au subjonctif, souvent de 1^{ère} personne du pluriel, *si placet* exprime une précaution oratoire, « si vous le voulez bien ». Il s'agit d'une formule récurrente dans les traités de Cicéron¹² :

Cic. *part.* 70 : *Quam ob rem de primo primum, si placet, disputemus.*

« C'est pourquoi débattons d'abord, si vous le voulez bien, du premier point. »

Cic. *acad.* 116 : *Primum ergo si placet quae de natura rerum sint quaesita uideamus.*

« Et donc voyons d'abord, si vous le voulez bien, les recherches portant sur la nature. »

La locution complète *si tibi/uobis placet* n'apparaît et ne se développe qu'à partir d'Augustin, où elle remplace *si uis*¹³ :

Aug. *Contr. Fel.* 2,13 : *si tibi placet, quod petiui pridem, huc ueni.*

« Si tu veux bien, comme je te l'ai demandé précédemment, viens-en à ce point. »

5. Conclusion

Ce bref retour sur les emplois respectifs de *sis* et *si uis* confirme que *si uis* a eu une étendue d'emploi plus importante que *sis*, même s'ils partagent un contexte discursif essentiel : les énoncés injonctifs, et qu'il s'agit pour le locuteur de prendre en compte l'interlocuteur. Nous avons observé d'ailleurs une concurrence potentielle, même si elle est très partielle, entre *sis* et *si uis* après impératif. Il paraît difficile de démontrer que l'un (*sis*) ne serait qu'une particule enclitique focalisante tandis que l'autre (*si uis*) exprimerait véritablement la politesse.

L'observation des emplois de *si uis* en incise montre que cette expression occupe presque exclusivement une position interne, et donc après le verbe injonctif. Il s'ensuit qu'en termes de placement, *sis* et *si uis* occupent pareillement une position seconde. Le placement « enclitique » de *sis* pourrait

¹² 37 des 45 occurrences cicéroniennes se trouvent dans les traités, Cf. Fedriani (2021).

¹³ Pour étude détaillée cf. Fedriani (2020), qui montre à quel point la formule est prépondérante chez cet auteur, exactement sur le modèle classique cicéronien.

n'être que le placement interne hérité de *si uis*, entraînant un affaiblissement phonétique.

L'observation des placements de *sis* et de *sultis*, ainsi que la comparaison avec les particules concurrentes tendent à montrer que *sis* **peut** suivre un terme ou constituant focalisé, mais qu'il ne s'agit pas d'une particule focalisante par elle-même. L'analyse comme particule illocutoire peut suffire à rendre compte du passage de *si uis* à *sis*, de sa grammaticalisation et des placements observés. Cela n'enlève rien à l'argumentation d'E. Dickey sur son rapport à la politesse.

RÉFÉRENCES

ADAMS, J. N., 1994, « Wackernagel's law and the position of unstressed personal pronouns in Classical Latin », *Transactions of the Philological Society*, 92, 104-105.

DICKEY, Eleanor, 2006, « The use of Latin *sis* as a focus marking clitic particle », *Oxford University Working Papers in Linguistics, Philology and Phonetics* 11, 21-25.

DICKEY, Eleanor, 2019, « When please ceases to be polite. The use of *sis* in early Latin », *Journal of Historical Pragmatics*, 20,2, 204-224.

FEDRIANI, Chiara, 2021, « Conditional clauses as polite modifiers in Latin: *si placet* between pragmaticalization and language contact », *Transactions of the Philological Society*, 119,3, 346-370.

KÜHNER, Raphael, STEGMANN, Karl, 1877-1879, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Hannover, Hahn.

MARANDIN, Jean-Marie, 1999, *Grammaire de l'incidence*, 1999, [grammaire_incidence.pdf](#) : fichier en accès libre. LLF, CNRS – UMR 7110 Université Paris Diderot-Paris 7.

PINKSTER, Harm., 2015, *The Oxford Latin Syntax*, t. I, Oxford, Oxford University Press.

